

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

## Sauveteur Secouriste du Travail



Être titulaire du certificat SST

grpe : 4 mini-10 max

Volume horaire : 7 h

### OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

**Article R4224-15** : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans chaque secteur présentant au moins une activité et/ou un public à risques

#### **Document de référence INRS V5.08-2016**

: Pour que son certificat reste valide, le SST doit suivre périodiquement une session de MAC SST. La périodicité de cette formation est de 24 mois.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Maintenir et actualiser les connaissances et les compétences du SST afin qu'il puisse toujours intervenir efficacement dans une situation d'accident en respectant les évolutions des règles et des techniques en matière de Sauvetage et de Secourisme au Travail. Actualiser également la capacité du stagiaire à prévenir les dangers de l'entreprise, à se positionner en tant qu'acteur de la prévention.

### MODALITÉS DE CERTIFICATION :

Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation, et une certification finale. À l'issue de cette évaluation certificative, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

### APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Chaque situation théorique est illustrée par des exercices pratiques. Les simulations d'accident utilisent des scénarios probables et spécifiques en relation avec le poste de travail des stagiaires.

Le formateur évalue les stagiaires tout au long de la formation lors d'exercices pratiques et d'apprentissages gestuels, puis à la fin de la formation par des simulations d'accidents, cas concrets de synthèses.

Le formateur contrôle la trousse de secours et donne des conseils sur la prévention des risques.

### OBLIGATIONS HORAIRES :

*7 heures de formation - 10 stagiaires max  
7 heures 30 de formation - 11 stagiaires max  
8 heures de formation - 12 stagiaires max  
8 heures 30 de formation - 13 stagiaires max  
9 heures de formation - 14 stagiaires max  
2 formateurs au-delà de 14 stagiaires*

### RESUMÉ :

- Mise en commun des expériences
- Actualisation des connaissances
- Rappel sur la structure de l'intervention
- Les points spécifiques de prévention à l'entreprise
- Révision des gestes d'urgence : saignement abondant ; étouffement ; les malaises ; les brûlures ; les traumatismes ; les plaies ; la victime inconsciente qui respire ; la victime inconsciente et qui ne respire pas

